

Le 21/03/2023
Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs
Les Conseillers Municipaux

Mesdames, Messieurs,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

Mardi 28 MARS 2023 à 20h30
Salle du Conseil à la Mairie

Ordre du jour :

- Adoption du compte de gestion 2022
- Adoption du compte administratif 2022
- Bilan des acquisitions et des cessions 2022
- Affectation des résultats 2022
- Taux de fiscalité 2023
- Subventions aux associations 2023
- Forfait communal fonctionnement des classes primaires Ecole du Sacré Coeur 2023
- Forfait communal fonctionnement des classes maternelles (ASEM) Ecole du Sacré Coeur 2023
- Subvention CCAS 2023
- Convention de mise à disposition de personnel entre le CCAS et la Commune
- Adoption Budget Primitif 2023
- Mise en place virements de crédits
- Conventions d'objectifs Entente Sportive, FC La Suze Roezé, Récréajeux, la Nat'Suzeraine, Coulée Douce
- Délibération annuelle autorisant le recrutement d'agents contractuels
- Tableau des effectifs
- Indemnité de gardiennage de l'église
- Demande de subvention - Dotations du produit des amendes de police
- Engagement de la commune à signer l'avenant à la convention territoriale globale CAF
- Modification du règlement de l'accueil périscolaire
- Convention avec Arbor Ecobois pour la destruction des frelons asiatiques
- Renouvellement de l'adhésion à l'ACCDM
- Convention de partenariat avec le Comité des Fêtes pour le cochon grillé
- Convention de partenariat avec le Comité de Fêtes pour la course de voitures à pédales
- Convention de partenariat avec la Coulée Douce pour la séance de cinéma de plein air
- Convention demi-étape la France en courant
- Question et informations diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes salutations distinguées.

LE MAIRE
Emmanuel D'AILLIERES

